FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

TRAVAILLER AVEC LES ACTEUR.RICE.S DE LA CULTURE

FICHE PRATIQUE

Sommaire

Pourquoi travailler en lien avec les acteur·rice·s culturel·le·s dans le cadre du festival des solidarites ?

La culture, une mobilisation solidaire en tant que telle 1

De nombreux·ses acteur·rice·s culturel·le·s s'engagent pour la solidarité 1

L'art est un levier d'éducation à la citoyenneté 2

Étendre son réseau 2

Comment travailler en lien avec les acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s ?

Connaître son territoire d'action 3

Co-construire avec les acteur·rice·s de la culture 4

Pourquoi travailler en lien avec les acteur·rice·s culturel·le·s dans le cadre du festival des solidarites ?

Avant toute chose, il est important d'avoir conscience que les structures culturelles sont très diverses dans leurs statuts et dans leurs pratiques. Dans votre démarche de partenariat, il sera donc important de prendre le temps de connaître leur démarche et leurs projets afin d'identifier si et comment travailler ensemble.

La culture, une mobilisation solidaire en tant que telle

Pour de nombreuses raisons, les personnes et structures qui s'inscrivent dans le champ de la culture sont des partenaires pertinent·e·s des acteur·rice·s du Festisol.

Attention pourtant à ne pas aborder la culture, en particulier dans vos partenariats avec des structures culturelles d'un point de vue utilitaire : uniquement comme un moyen d'atteindre de nouveaux publics, de rendre son événement plus joli, de faciliter la communication, etc.

Les pratiques culturelles permettent l'expression des diversités d'une société et transforment le monde par leur propre existence. La culture n'est pas un luxe réservé aux seul·e·s privilégié·e·s : de nombreux exemples documentés ont montré l'importance de pratiques artistiques dans des situations extrêmes comme les camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale ou dans Sarajevo assiégée. L'émergence, au sein des populations les plus marginalisées, de contre-cultures, montrent également que les droits culturels sont à défendre en eux-mêmes pour leur capacité émancipatrice.

Enjeu majeur dans la promotion des droits humains, la culture fait partie intégrante des individus et contribue à notre éducation. Elle joue un rôle important dans notre perception et notre compréhension du monde, et nous apporte des clés dans nos rapports avec autrui.

De nombreux·ses acteur·rice·s culturel·le·s s'engagent pour la solidarité

Beaucoup d'artistes et de structures culturelles s'engagent en faveur des valeurs de solidarité et de la défense des droits humains. Ces personnes ont donc toute leur place dans le cadre du Festival des Solidarités.

Par ailleurs, de nombreuses structures font le lien entre défense des droits, éducation populaire et culture. C'est notamment le cas des compagnies de théâtre de l'opprimé, des Maisons des Jeunes et de la culture, de clowns activistes, etc.

Certain.e.s acteur.rice.s culturel.le.s ou réseaux d'acteur·rice·s sont déjà engagé·e·s de longue date dans le Festival des Solidarités, comme membres de collectifs Festisol, comme partenaires ou comme intervenant·e·s.

L'art est un levier d'éducation à la citoyenneté

Travailler en lien avec les acteur·rice·s de la culture permet un décloisonnement des thèmes en lien avec le Festival des Solidarités et permet un partage des compétences et des connaissances pour l'organisation des animations. Ainsi, à l'aide d'une même œuvre artistique, vous pouvez aborder des sujets différents : migrations, développement durable, etc.

Les formats artistiques permettent de faire passer un message et d'enclencher la discussion autour d'une création. En tant qu'expérience sensible, l'art met différents leviers à notre disposition : l'humour, l'imagination, l'émotion, etc. Les œuvres peuvent donc être des outils de sensibilisation et permettent de provoquer des questionnements chez les participant·e·s. Créer des discussions autour d'un format artistique est créateur de lien social, puisque des personnes de milieux sociaux différents peuvent se rencontrer et échanger leurs idées.

De plus, en s'appuyant sur les acteur·rice·s de la culture, vous pouvez toucher de nouveaux publics. En partageant les ressources et adoptant de nouveaux formats vous pourrez toucher par exemple, des publics amateurs de créations artistiques, qui ne sont pas nécessairement sensibilisés aux questions de solidarité, mais également toucher les publics qui ont l'habitude de fréquenter les structures culturelles avec lesquels vous travaillez (une MJC par exemple).

Étendre son réseau

En faisant le lien avec les acteur·rice·s de la culture, vous diversifiez votre réseau. Cela vous permet d'augmenter le champ de compétences de votre collectif en liant les savoir-faire et les réseaux des uns et des autres.

Diversifier son réseau, permet également de gagner en crédibilité et en visibilité auprès des institutions et des politiques. Beaucoup d'élu·e·s et de collectivités ont à cœur de développer leur territoire, et ce développement peut passer par des actions culturelles dans le cadre du Festival des Solidarités.

Etendre son réseau, vous permet également d'entrer dans d'autres domaines de compétences et donc de prétendre à d'autres dispositifs et d'autres financements. Pour ce sujet, nous vous renvoyons à la fiche pratique dédiée aux financements de vos actions, disponible ici.

Comment travailler en lien avec les acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s ?

Il est indispensable de se poser, au préalable, les bonnes questions : Quel est le projet de votre collectif ? Quelles thématiques souhaitez-vous traiter ? Quels effets vous souhaitez provoquer chez quel public ? Quels sont vos moyens ? Quelles méthodes de sensibilisation souhaitez-vous employer ?

Une fois que vous aurez identifié les grandes lignes de votre projet, vous pourrez décider s'il s'avère pertinent de travailler avec des structures culturelles. Si c'est le cas, vous pourrez effectuer un diagnostic de votre territoire pour repérer avec qui vous souhaiteriez travailler.

Connaître son territoire d'action

La première étape dans cette démarche c'est de repérer et identifier les acteur·rice·s de la culture sur votre territoire. Il peut s'agir d'associations, de structures communales ou intercommunales (bibliothèques, musées, etc.), d'institutions, d'artistes, de conservatoires de musique ou de danse, de scènes nationales, de théâtres, de cafés culturels, de bars associatifs, etc. Les acteur·rice·s culturel·le·s sur votre territoire sont généralement plus nombreux·ses que ce qu'on imagine et sont spécifiques à chaque territoire d'action.

La coordination de votre région dispose d'un annuaire recensant les artistes et intervenant.e.s recommandé·e·s par les collectifs Festisol et qu'elle peut mettre à votre disposition. N'hésitez pas à vous tourner vers elle !

Vous pouvez également vous appuyer sur des réseaux nationaux du champ de la culture.

Des exemples de réseaux ressources vers lesquels vous pouvez vous tourner :

- **L'UFISC** (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
- La Plateforme Inter-régionale d'échange et de coopération pour le développement culturel : **site internet**
- Le réseau national des bars associatifs : Culture bars-bars
- Le réseau des MJC : la **CMJCF** (Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France) et la **FFMJC** (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)

Vous pouvez également faire un repérage des événements qui ont lieu près de chez vous, afin de nouer des partenariats avec les organisateur·rice·s de ceux-ci.

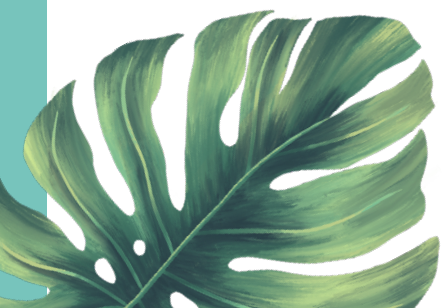

Les différents services institutionnels vers lesquels vous pouvez vous tourner pour vous aider à identifier des structures culturelles pertinentes :

- Les services culturels de la mairie, de l'intercommunalité, du département, de la région
- La DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles (service déconcentré du ministère de la Culture)

Co-construire avec les acteur·rice·s de la culture

Une fois que vous avez identifié les acteur·rice·s avec qui vous pourriez mener à bien votre action d'ECSI, il est essentiel de prendre le temps de faire connaissance. Cela vous permettra de comprendre le projet des structures contactées et d'identifier les thématiques que vous souhaitez travailler avec elles.

Par ailleurs, il sera important de définir ensemble le niveau d'implication qu'elles souhaitent avoir dans le Festisol : simple prestataire, partenaire ou membre du collectif ? Des questions financières, de disponibilités, mais aussi de partage des valeurs et du projet du collectif pourront influencer le positionnement choisi. Il est essentiel d'être souple à ce sujet, en particulier dans le cadre d'un premier partenariat.

Co-construire vos animations vous permettra de toucher d'autres publics, tout en créant un projet qui a du sens pour tou·te·s.

En cas de travail en commun sur une animation, il est important également de définir les rôles (artistique, politique, dans l'animation, etc.) en fonction des compétences de chacun·e. C'est cette complémentarité de compétences qui permettra d'enrichir vos animations.

Iels l'ont fait

Débriefing La Chaloupe sur le processus de création et la démarche artistique et Amnesty sur la dimension politique.

La co-construction implique également de mettre en place des temps pour une évaluation commune. Ces temps vous permettent de voir ce qui fonctionne ou pas, de juger de la pertinence ou non de certains formats, etc. Ces temps d'évaluation permettent aussi de renforcer les liens entre vous.

Vous voilà désormais paré·e·s pour travailler avec les acteur·rice·s de la culture !
Vous pouvez, si vous avez des questions, prendre contact avec votre **coordination en région** ou la coordination nationale (**communication@festivaldessolidarites.org**)